

# LE COSACIEN



## Choisy-au-Bac



N° 135 - Avril 2024

### LE COSACIEN PAPIER OU DÉMATÉRIALISÉ MERCI DE CHOISIR VOTRE VERSION

En raison du faible taux de réponses, une nouvelle distribution complète du Cosacien papier est effectuée. Le bulletin municipal suivant ne sera distribué qu'aux cosaciens ayant apposé l'autocollant sur leur boîte aux lettres.

#### **PREMIÈRE SOLUTION : VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LA VERSION PAPIER**

Si vous désirez obtenir cet autocollant, merci d'envoyer un mail à [communication@choisyaubac.fr](mailto:communication@choisyaubac.fr) ou de téléphoner au 03 44 85 33 00 en indiquant vos noms prénoms – numéro et rue de façon précise.



**JE SOUHAITE ENCORE  
RECEVOIR LE COSACIEN  
AU FORMAT PAPIER**



Un agent municipal viendra alors apposer un autocollant sur votre boîte aux lettres pour vous permettre de recevoir cette version papier.

Vous pouvez également passer à l'accueil de la mairie ou de la médiathèque (aux horaires d'ouverture) pour récupérer cet autocollant et l'apposer vous-même sur votre boîte aux lettres.

#### **DEUXIÈME SOLUTION : VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LA VERSION DÉMATÉRIALISÉE PAR MAIL**

Merci d'envoyer un mail à [communication@choisyaubac.fr](mailto:communication@choisyaubac.fr) ou de téléphoner au 03 44 85 33 00 en indiquant vos noms prénoms – numéro et rue de façon précise, ou flashez le QR code ci-contre :



#### **Le saviez-vous ? Trente kilos de prospectus par foyer et par an**

L'Ademe, l'Agence de la transition écologique, estime que 900 000 tonnes de prospectus sont déversées dans nos boîtes aux lettres chaque année. Cela représente 30 kg d'imprimés par foyer. C'est à 90% de la publicité éditée par la grande distribution. Aussi dans le cadre d'une démarche plus écologique et plus économique, la commune de Choisy-au-Bac propose à ses habitants de faire le choix qu'ils désirent tout en respectant tous ceux qui préfèrent lire en version papier.

**DE PLUS, chaque nouveau Cosacien est automatiquement publié sur le site internet communal, PanneauPocket et le site Facebook communal (Mairie Choisy au Bac Evénements).**

## INFORMATION MAIRIE



**OUVERTURE DE L' ACCUEIL DE LA MAIRIE  
LE SAMEDI MATIN DE 10H À 12H**

La permanence est tenue, à tour de rôle, par les six adjoints au Maire, sauf pendant les vacances scolaires. Ils sont présents pour vous accueillir et vous apporter les premiers éléments de réponse. **Ce n'est pas une permanence Etat-Civil**, mais vous pouvez venir poser vos questions, demander des renseignements, récupérer des sacs poubelles, etc.

Horaires d'accueil de la mairie au public : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 | Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h30



Les électeurs ont jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes du 9 juin 2024. La démarche peut s'effectuer en mairie (aux horaires habituels), avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une pièce d'identité. **Pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024.**

Pour vérifier votre situation électorale, rendez-vous sur le portail : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique élections.

**Absent le jour du vote : pensez à faire une procuration de vote.** Il suffit de remplir un formulaire en ligne ou directement sur place, et vous rendre **en personne** avec un justificatif d'identité à la gendarmerie.

**La commune de Choisy-au-Bac recherche pour le 9 juin à partir de 18h00 des scrutateurs pour participer au dépouillement, si des électeurs de la commune sont intéressés merci de nous en faire part par mail à l'adresse suivante : [elections@choisyaubac.fr](mailto:elections@choisyaubac.fr)**

### Rôle des scrutateurs

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. La fonction de scrutateur est basée sur le volontariat et n'est donc pas rémunérée.

### L'opération de dépouillement

Il s'agit de l'ensemble des opérations électorales permettant d'établir les résultats du scrutin. Le dépouillement débute dès lors que le président du bureau prononce la clôture du scrutin. Le dépouillement se fait en présence des délégués des candidats sans interruption jusqu'à son achèvement. Il est opéré par les scrutateurs sous la surveillance des membres du bureau de vote. Les électeurs peuvent y assister publiquement.

### Quand auront lieu les prochaines élections européennes ?

En France, les électeurs seront invités à aller voter le dimanche 9 juin 2024

### A quoi servent les élections européennes ?

Les élections européennes servent à élire les représentants du peuple au parlement européen. Le parlement européen est l'organe qui représente les citoyens des états membres de l'Union Européenne. Son rôle principal est d'élaborer les lois au niveau européen. Il établit également, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'Union Européenne.

### Qui élit-on au parlement européen ?

Lors des élections européennes, les citoyens issus d'un Etat membre de l'Union Européenne vont élire les eurodéputés pour un mandat de 5 ans.

### Qui peut voter ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Les ressortissants de l'union européennes ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

### Jusqu'à quand peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour les élections européennes ?

Hormis cas spécifique, chaque personne peut s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi qui précède l'élection. Cela signifie donc que les citoyens peuvent s'inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 sur [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr) ou jusqu'au 3 mai 2024 en mairie.

### Où puis-je m'inscrire ?

L'inscription est consécutive à une démarche volontaire et personnelle de l'électeur. Elle peut être faite tout au long de l'année :

- en ligne : sur le site du Service Public (une photographie de bonne qualité de chaque pièce justificative est acceptée). Attention : les demandes d'inscriptions par mail sont irrecevables.
- sur place en mairie.

Voter est un droit acquis de longue lutte par nos aînés, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants. Merci de venir voter le dimanche 9 juin 2024.



Le maire, Jean-Luc Mignard



# COMPTES 2023 ET BUDGET 2024

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes 2023 et le budget primitif de 2024 de Choisy-au-Bac lors de la réunion du 9 avril dernier :

**L'excédent global de clôture 2023 s'élève à + 1.486.190 €** se décomposant en :

- **Fonctionnement 2023** : un excédent de clôture de 1.151.765 € constitué de l'excédent de 2023 de 225.652 € et l'excédent reporté de 926.113 €
  - avec des recettes 2023 de 5,8 M€ dont 3,1 M€ d'impôts et taxes,
  - et des dépenses 2023 de 5,6 M€ dont 2,0 M€ de charges de personnel.
- **Investissement 2023** : un excédent de clôture de 334.424 € constitué de l'excédent de 2023 de 1.109.064 € et du déficit reporté de 774.640 €
  - avec des recettes 2023 de 2,5 M€ dont 1,8 M€ de remboursement d'assurance pour le sinistre du complexe,
  - et des dépenses 2023 de 1,4 M€ dont 1,2 M€ de travaux réalisés pour les bâtiments, voiries, réseaux et matériels.



Le budget primitif de la commune pour 2024 s'inscrit d'ores dans le cadre de la réhabilitation du Complexe sportif André Mahé incendié en novembre 2021, auquel viendront s'ajouter des nouveaux locaux pour l'Atelier musical de l'Oise.

Aussi nous faut-il d'ores et déjà prévoir la trésorerie qui permettra de payer les factures avant même de pouvoir toucher les subventions promises par les partenaires. A cet effet, hormis les travaux indispensables liés au bon fonctionnement communal et à la sécurité, d'autres projets sont mis en attente. La partie de TVA que la commune retouchera deux ans après ses investissements (16,4% sur les 20% payés), servira à financer ces projets mis en veille comme la rénovation énergétique de la salle polyvalente.

Cette anticipation est indispensable pour permettre à ce projet de réhabilitation du complexe d'aboutir dans les meilleures conditions. Le coût définitif fixé le 17 octobre prochain sera en cela déterminant (estimation : 6,1 M€ HT).

Face à cela, il est important que les projets immobiliers se finalisent, notamment au niveau de la ZAC du Maubon. A terme, ce sont des impôts fonciers supplémentaires qui augmenteront les revenus de la commune, sa capacité d'autofinancement et le maintien de ses taux d'imposition locale.

**Pour 2024, le Budget Primitif s'établit donc comme suit :**

- **Fonctionnement 2024** : le budget prévisionnel s'élève à 5,3 M€
  - avec de recettes 2024 de 4,1 M€ et l'excédent antérieur reporté de 1,2 M€,
  - et des dépenses 2024 de 4,2 M€ plus le virement à l'investissement de 1,1 M€.
- **Investissement 2024** : le budget prévisionnel s'élève à 4,6 M€
  - avec des recettes de 3,2 M€ (subventions et diverses ventes) plus le virement du fonctionnement de 1,1 M€ et excédent 2023 de 0,3 M€
  - et des dépenses de 2,2 M€ de travaux plus la constitution d'une réserve de 2,4 M€ pour la réhabilitation du complexe.



Jean-Luc Mignard  
Maire



Xavier de Valence  
Délégué aux Finances

# INFORMATIONS

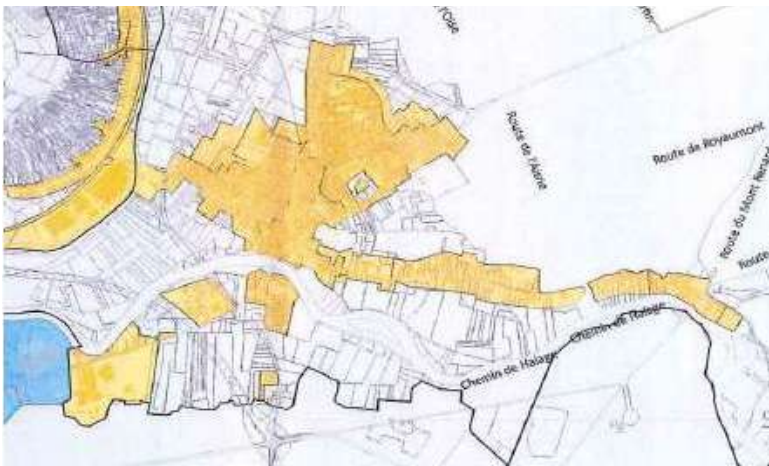
## MISE EN APPLICATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) Une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie

Nous luttons depuis de longues années contre tous les types de pollution. La pollution visuelle est également une préoccupation de vos élus. Cependant les publicités et les pré-enseignes font partie de nos paysages urbains et ont une utilité pour les professionnels afin de se faire connaître.

Nous devons trouver un équilibre entre ce droit à l'information et à la reconnaissance et garder une agglomération esthétique et respectueuse de l'environnement visuel. C'est pourquoi l'Agglomération de la Région de Compiègne a élaboré un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce document fixe les conditions d'installation des dispositifs d'affichage extérieur sur le territoire des 22 communes de notre intercommunalité.

Pour ce faire, il adapte les règles nationales (code de l'environnement) aux spécificités du contexte local. Approuvé le 19 mai 2022, le RLPi est consultable sur le site internet de l'ARC <https://www.agglo-compiegne.fr/reglement-local-de-publicite>

Ce règlement s'applique en particulier sur la zone urbaine de Choisy-au-Bac (indiquée comme ZP2 dans ce règlement).



**PUBLICITE INTERDITE**

Sont considérées comme publicité les panneaux type : vendu par... ; réalisé par... etc, ne sont autorisés que les affichages légaux type permis de construire.

**Sont interdites les publicités et les pré-enseignes :**

- **apposées sur clôture**, à l'exception de celles sur palissades de chantier.

Ces publicités fleurissent dans notre commune. **Avant toute mise en demeure, les agents assermentés de la commune viendront vous solliciter à l'amiable dans les prochaines semaines pour effectuer le retrait de toutes les publicités interdites.**

Merci pour votre compréhension, le maire, Jean-Luc Mignard.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités ont obligation d'apporter une solution de compostage aux particuliers, c'est ce que fait l'ARC avec la vente des composteurs et le ramassage des déchets verts et des déchets fermentables.

Pour commander votre composteur, vous pouvez adresser le bon de commande ainsi que votre règlement par **chèque à l'ordre du trésor public**, à l'adresse suivante : ARC Bureau 327 - Place de l'hôtel de ville - 60200 Compiègne.

Pour information, les composteurs de 400L sont à 26€, ceux de 570L sont à 29 € et ceux de 820L à 38 €.

Bon de commande accessible sur le site : <https://www.agglo-compiegne.fr/vente-de-composteurs>

Pour toutes questions : [service.dechets@agglo-compiegne.fr](mailto:service.dechets@agglo-compiegne.fr) ou 03.44.40.76.33.

# ACTUALITÉS

## Atelier communal forestier de Choisy-au-Bac

L'Atelier communal forestier de Choisy-au-Bac est une réunion d'échanges au sujet de la forêt qui nous entoure. Ce groupe d'une vingtaine de Cosaciens réunit des habitants, des associations et des élus avec l'Office National des Forêts et l'Association du Pays Compiégnois pour traiter des sujets locaux.

Lors de la réunion du 14 mars, l'ONF, représenté par **Sarah Colas et Emmanuel Grandjaud**, a exposé les coupes en cours dans la forêt de Laigue dont beaucoup sont considérées comme des « **coupes sanitaires** » car elles résultent du changement climatique : le manque d'eau et l'excès de soleil des dix dernières années ont affaibli hêtres et chênes, les rendant ainsi plus sensibles aux ravageurs. La question du repeuplement des forêts implique désormais de nouvelles essences à tester.

Sarah Colas a évoqué le projet de création d'un **sentier d'interprétation autour de l'étang du Vivier du Grès** qui est à l'étude.

L'APC en la personne d'Alice Ronot a présenté le bilan à un an du **plan d'action des forêts du Grand Compiégnois** autour des 4 axes de réflexion :

- Préserver la biodiversité et gérer durablement le massif
- Augmenter les connaissances, se former, s'informer
- Accueillir tous les publics en forêt
- Valoriser durablement les ressources forestières.

Cette association va mettre à notre disposition des **panneaux informatifs** sur les forêts du Pays Compiégnois qui seront exposés à la **Médiathèque du 6 au 27 septembre 2024**.

Enfin, Xavier de Valence a annoncé la seconde édition de « **la Forêt en Fête** » qui se tiendra les **17 et 18 mai 2025 dans le parc de la Brunerie** avec un thème majeur : le Brésil. Ce pays est en effet évocateur à la fois de forêt (Amazonie) et de fête (musique).

Nous ne manquerons pas de faire appel à de nombreux bénévoles pour l'organisation de cette manifestation qui avait rencontré un franc succès en 2022, ainsi qu'à de nouveaux exposants artistes ou artisans qui travaillent en lien avec le bois ou la forêt.

Xavier de Valence



**Les chambres d'hôtes, les gîtes et les meublés de tourisme sont soumis à l'obligation de déclarer leur ouverture auprès de la Mairie de la commune du lieu d'habitation.**

Dans le cas contraire, le contrevenant s'expose à une amende de 3ème classe (article R. 324-1-2 et R. 324-16 du code du tourisme). Elle est de l'ordre de 450€ pour toute personne ayant omis de faire une déclaration simple. Les mairies ont aussi le droit de saisir le tribunal.

A/ **Le propriétaire d'une chambre d'hôte** doit compléter le formulaire **CERFA 13566\*03** et le déposer auprès du secrétariat de la Mairie de Choisy-au-Bac, qui lui délivrera un récépissé.

B/ **Le propriétaire d'un meublé de tourisme et/ou gîte** doit compléter le formulaire **CERFA 14004\*04** et le déposer auprès du secrétariat de la Mairie de Choisy-au-Bac, qui lui délivrera un récépissé.

La taxe de séjour est instituée depuis 2009 sur le territoire des 22 communes de l'ARC dont notre commune de Choisy-au-Bac (<https://arcba.taxesejour.fr/>). Elle est collectée par les logeurs et intermédiaires et reversée à la collectivité.

Le produit de cette taxe permet de financer des actions menées par l'ARC ayant pour objet de favoriser le développement de la fréquentation touristique.

Pour toute question sur la taxe de séjour, merci de contacter :

- Par courriel : [arcba@taxesejour.fr](mailto:arcba@taxesejour.fr)
- Par téléphone : Giuliano ZITOLI, Conseiller en séjour de l'Office de Tourisme de l'ARC, au 03 44 40 01 00



Le maire, Jean-Luc Mignard



# URBANISME

suivi des projets en cours par Jean-Luc Mignard

## Réhabilitation du COMPLEXE ANDRÉ MAHÉ selon la procédure d'un Marché Global de Performance.

Le groupement d'entreprises choisi devra ainsi associer : projet architectural, réalisation des travaux et future maintenance afin de remplir des objectifs chiffrés de performance énergétique durant les 5 ans suivant la réalisation.

3 candidats ont été retenus pour travailler à ce projet culturel et sportif (implantation de l'Atelier musical) : ZUB de Couloisy - BC Nord de Villeneuve d'Asq - SOGEA de LA CROIX ST OUEN (Groupe Vinci). Un seul sera retenu.

### Calendrier prévu :

Délai de production des offres initiales (APS) : 24 mai

Auditions des candidats (jury 2) : 28 juin

Délai de production des offres finales (APS) : 16 septembre

Jury 3 : classement des offres : 16 octobre

Attribution du marché (CAO) : 17 octobre

Dépôt de la demande de PC : 20 décembre

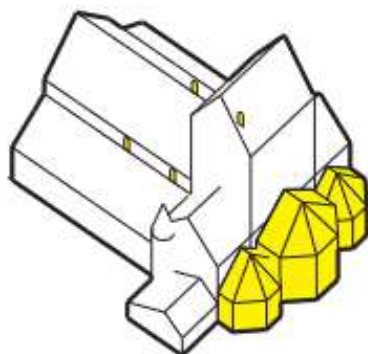
(délai d'instruction 5 mois – recours des tiers 2 mois)

Phase travaux : Période de préparation et réalisation :

du 29.04.2025 au 06.07.2026

Réception : 31.07.2026

Ouverture au public : 01.09.2026



## ÉGLISE

La tranche conditionnelle n° 1 de restauration de l'église de la Sainte Trinité à Choisy-au-Bac (251 228 € HT) démarre le 18 mars prochain et devrait s'achever fin octobre 2024.

Cette tranche de travaux concerne exclusivement la restauration du chevet (l'abside principale et les 2 absidioles) en terme de charpente, couverture, maçonnerie et vitraux.

Une nouvelle campagne de financement est en cours de montage avec la Fondation du patrimoine pour faire appel à la générosité des Cosaciens.

A l'issue de ces travaux, il restera encore 2 tranches conditionnelles à réaliser :

- la restauration du croisillon sud du transept, de la sacristie et des bas-côtés nord et sud.

- et l'assainissement général extérieur.

TRANCHE CONDITIONNELLE I:  
Chevet et croisillon sud du Transept  
Vitraux des travées I et II de la Nef

## ANCIEN PRESSING

La commune de Choisy-au-Bac avait racheté le pressing.

Afin de favoriser l'installation d'un nouveau commerce en cœur de ville, le conseil municipal de Choisy-au-Bac avait sollicité l'intervention de l'EPFLO, par délibération en date du 25 septembre 2018, en vue de l'acquisition des murs d'un ancien pressing mis en vente suivant la cessation d'activité.

L'EPFLO a assuré le portage foncier, pour le compte de la commune de CHOISY AU BAC durant 5 années qui n'ont pas permis de trouver une solution viable de réhabilitation. Suite aux contraintes de l'ABF, plusieurs permis de construire ont été refusés. Le PC en cours induit des dépenses trop importantes pour engager aujourd'hui un financement communal. La commune qui doit maintenant racheter le bien à l'EPFLO (175.375€) a donc décidé de mettre en vente ce bien qui s'est dégradé durant ces 5 années (fuite toiture à rénover). Une estimation des Domaines a été demandée à cet effet.

# URBANISME

suivi des projets en cours par Jean-Luc Mignard

## Local commercial municipal NESTENN

Suite à liquidation judiciaire simplifiée, l'agence immobilière NESTEN a dû fermer. Il s'agit maintenant de remettre en état ce bâtiment pour le remettre en location. Le corps médical, interrogé sur le sujet, n'a pas donné suite. Nous sommes en contact avec la Fédération des boutiques à l'essai pour remettre ce bien à la location.

Par la présente, nous voulons remercier M Arnaud Umdenstock qui a assuré la tenue de cette agence durant de longues années.



## Projet Clésence – rue du Général Leclerc – 17 appartements + 4 maisons

Les fouilles archéologiques sont terminées, Le bornage a été demandé à l'EPFLO par Clésence en vue d'une réalisation dont le programme de construction n'est aujourd'hui toujours pas déterminé.

## Projet OPAC – rue Boulnois – 11 appartements

La présentation du logement témoin prévu le 27.03.2024 a été retardée. Les travaux sont en voie de finalisation pour une mise en location prévue fin septembre 2024.

## Carrière Lafarge – Futur bassin d'aviron

L'Opération est actée par l'ARC pour un montant de 3,5M€. Selon le SNC, le déplacement est prévu en 2026. Le bassin ne sera pas ouvert au public avant la fin de l'aménagement.

## ZAC du Maubon :

Les travaux prévus en 2024 sont ceux de la réalisation des eaux usées concernant les 11 parcelles individuelles restantes à commercialiser de la phase 1B. Un point sera fait sur l'état des ventes de ces 11 lots à bâtir en milieu d'année pour une éventuelle reprise des travaux au second semestre. (dixit ARC)

Suite à la libération des terrains de football, le maire a demandé que le diagnostic archéologique soit fait en vue de leur aménagement immobilier. Un petit collectif devrait s'y insérer.

Suite à la demande du maire à M. Philippe Marini, la réalisation d'un parking complémentaire devant le projet MAHÉ le long de la création de la rue du Bois de l'Épine devrait voir le jour afin de permettre d'étendre le stationnement prévu.

Plan ZAC DU MAUBON



PLAN Agrandissement PARKING DU COMPLEXE





## INTERVENTION DE VINCENT DURUPT À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT ET CÉCILE MOUREZ

### PRÉSENTATION

Vincent Durupt est un rameur : il a pratiqué l'aviron pendant 17 ans (de 11 à 28 ans).

Il a obtenu la première place à de nombreuses reprises en championnat de France mais son plus beau titre est celui de champion du monde, obtenu en 2005 au Japon. Il a d'ailleurs participé plusieurs fois aux mondiaux.

Il a eu l'occasion de mener la préparation permettant de se présenter à la sélection aux JO, malheureusement il n'a pas été qualifié.

Nos élèves ont été bien curieux face à ce sport peu médiatisé et voici les questions qu'ils ont posées à notre champion d'aviron ainsi que ses réponses.

### Pourquoi est-on dos au bateau ?

C'est une question de chaîne musculaire et de levier. Cela permet d'avoir plus de force. Sur les côtés, il y a des portants sur lesquels il y a des dames de nage pour mettre les pelles dedans. Ce sont des leviers, d'où l'obligation aussi d'être à l'envers. Aux JO, les épreuves se passent sur un lac ou une rivière. Les rameurs préfèrent quand l'eau est bien plate. Mais l'aviron sur mer existe.

### Puisque le bateau est fin, pourquoi les rames sont grosses ?

Le bateau est très fin et donc instable. La rame aide à l'équilibre : plus c'est long plus c'est facile, comme un funambule qui tient une perche.

### Quelle est la longueur d'un bateau ?

Un bateau mesure 18 m et pèse 100kg.

Le skiff (le plus petit) mesure 7m et pèse 14kg.

Dans les gros bateaux, les rameurs ont une rame chacun alors que dans le skiff (à deux), chacun en a 2.

Un bateau va à la vitesse d'environ 25 km/h.

### Combien de temps dure un parcours ?

En compétition aux JO, un parcours mesure 2000m. Il y a 6 couloirs et il est parcouru en 5min30s environ. Un skiff femmes mettra environ 7min30s.

### Pourquoi as-tu choisi ce sport ?

J'ai commencé pour rejoindre les copains et j'ai continué pour le plaisir.

Et puis j'aimais beaucoup l'eau. Je vivais en Bretagne avec ma famille et quand je suis arrivé à Compiègne c'était l'un des rares sports d'eau possible. J'ai donc appris ce sport à Compiègne, sur l'Oise.

### Comment es-tu devenu champion ?

Comme à l'école : on apprend les bases, on s'entraîne, et à force d'entraînement, de répétitions, on apprend au fil des années et on progresse. Il faut aussi être bien entouré, par son club, son entraîneur, son équipe ... J'en faisais 24h par semaine : 2h deux fois par jour pendant 6 jours. Je participais à environ 10 courses par an, pendant 17 ans.

### Combien as-tu gagné de trophées, médailles ?

En 10 ans, environ une quinzaine.



*Les enseignants se joignent aux élèves pour remercier VINCENT Durupt pour ce moment de partage et pour nous avoir fait découvrir ce très beau sport qu'est l'aviron ! Cela suscitera peut-être des vocations ;)*



### AU FRONTON DE NOS QUATRE ÉCOLES

Je suis heureux de cette nouveauté. La devise « Liberté, Egalité, Fraternité » appartient au même titre que le drapeau tricolore ou la Marseillaise aux symboles de la République française inscrits à l'article 2 de la Constitution.

De plus, le code de l'éducation prévoit que la devise de la République soit apposée sur la façade des écoles, ainsi que le drapeau tricolore et le drapeau européen.

**La République n'est pas un dogme, mais bien une récréation permanente qui vise à nous unir et à nous libérer par les forces de l'intelligence et de la fraternité. Elle est, comme le disait Jean Jaurès, « un grand acte de confiance » dans la capacité de tous les citoyens à user de leur raison pour délibérer ensemble sur leur avenir commun.**



Le maire, Jean-Luc Mignard

# SOLIDARITÉ

## HAUTS-DE-FRANCE PROPRES À CHOISY-AU-BAC



Merci au Conseil Municipal Jeunes, aux scolaires, aux associations de chasse et de pêche et aux cosaciens qui se sont mobilisés pour ramasser ces "ordures des autres" dont on aimerait tant qu'ils les jettent civiquement dans une poubelle plutôt qu'aux bords des routes.



Le Maire, Jean-Luc Mignard.

Le club de pêche Compiègne carpe passion a participé au nettoyage des Hauts-de-France sur le secteur de Choisy-au-Bac. Cette année encore le nombre de déchets ramassés était bien présent.

Merci à tous les bénévoles pour ce ramassage !



### Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 Les Linières

Les membres du CMJ se sont inscrits pour participer à la collecte de déchets organisée par les Hauts-de France.

La collecte a eu lieu le jeudi 14 mars 2024 car le temps n'était pas favorable le vendredi 15 mars. Les deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 des Linières se sont promenées sur les sentiers de la Chapelle des trois Chênes et ont pu ramasser 10kg460 de déchets.



## CMJ

### Chasse aux œufs - Dimanche 31 mars 2024



La première édition de la « Chasse aux œufs » organisée par le CMJ a eu un franc succès avec environ 200 enfants de notre commune inscrits. Les enfants ont pu partir à la recherche d'œufs en plastiques dans le parc de la Brunerie et répondre à une petite énigme pour se voir offrir un paquet de chocolat.

Un soleil magnifique et une joie de voir le sourire des enfants.

Le CMJ est fier de vous avoir offert ce moment de partage et espère renouveler l'événement l'an prochain.

### Olympiades des EHPAD - Participation du CMJ

Depuis le mois de janvier, le Conseil Municipal des Jeunes participe aux entraînements pour les Olympiades des EHPAD, avec l'équipe des Fauvettes, les mercredis après-midi. Quizz de culture générale, entraînements sportifs, échanges inter génération. Les Olympiades des EHPAD auront lieu le samedi 25 mai 2024 au Stade Paul Petitpoisson de Compiègne.



# CHOISY-AU-BAC AU FIL DU TEMPS

## CHAPITRE 9 : LES LIEUX-DITS - 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

Nous nous sommes souvent interrogés sur l'origine des noms des lieux-dits. Dans ce chapitre, sont recensés, le plus exhaustivement possible, les noms qui ont une trace écrite. Apparus sur les cartes à partir du 17<sup>ème</sup> siècle, ces appellations ont connues plusieurs orthographes au fil des siècles.

La toponymie (origine de ces noms) était le plus souvent :

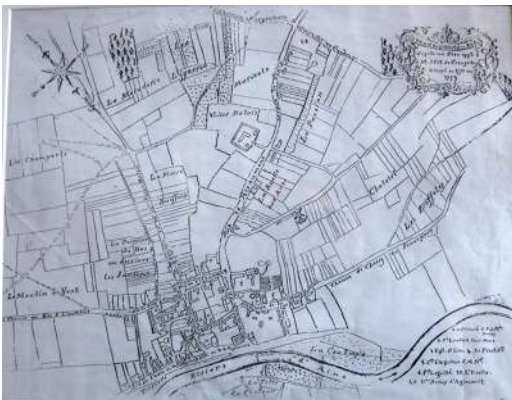
- la topographie du lieu (la bouche d'Oise, la grande île),
- la végétation (le buissonnet, l'épine),
- un animal (le bois d'écureuil, la mare à cochons),
- un nom de propriétaire (champ mathieu),
- un surnom (le sac à vin),
- une construction (le châtelet, le moulin).

Transmis par voie orale, avec un accent parfois proche du Picard, l'orthographe des noms des lieux-dits nous est parvenue déformée, ainsi le « ch » est une déformation du « k ». C'est ainsi que le « champ » était souvent écrit « camp ». Le « camp de Senlis » entre Choisy-au-Bac et Le Plessis-Brion était donc le champ du seigneur de Senlis propriétaire des terres limitrophes de notre commune.

Sur le territoire de Choisy-au-Bac, ces noms anciens ont parfois été oubliés, d'autres, au contraire, sont encore usités.

Pour l'écriture de cet article, les documents suivants ont été exploités :

- la carte de Cassini (17<sup>ème</sup> siècle, peu fiable),
- le cadastre de 1770 décomposé en 63 cantons,
- le plan de Crouy d'Arcis de 1773,
- la carte d'État major du 19<sup>ème</sup> siècle,
- les cartes de l'Institut Géographique (IGN),
- les anciennes cartes de la forêt de Laigue numérisées aux archives départementales de l'Oise et sur le site de Bibliothèque Nationale de France (Gallica),
- les secteurs des tables décennales de la population,
- les lieux dits de l'ancien cadastre (27 noms différents, parfois décomposés en nord, sud, est, pour former au total 38 lieux dits),
- le cadastre actuel (de A à AR, sans nom attribué à chaque section).



Plan de 1773



Photographie aérienne actuelle

Ci-contre : Plan de la commune en 1773

Une copie de ce plan a été conservée en mairie de Choisy-au-Bac, il a été réalisé pour Jean-François de Crouy d'Arcy, Lieutenant Général de Police, Trésorier puis Maire de Compiègne (60) vers 1770.

C'est le premier plan précis connu sur la commune.

# CHOISY-AU-BAC AU FIL DU TEMPS

## CHAPITRE 9 : LES LIEUX-DITS - 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

Le cadastre actuel est décomposé en 19 sections de A à AR, sans attribution de nom ; ce qui explique la perte d'un certain nombre de lieux-dits historiques.

En grisé : les parcelles de la section AJ qui englobe une grande partie du centre bourg.



La plupart des lieux-dits recensés avant la révolution ont disparus. Certains sont encore utilisés ou ont été réutilisés ; ainsi, les rues de la ZAC du Maubon portent les noms de lieux-dits disparus.

Les différents lieux-dit sont indiqués :

- en **rouge** : les lieux-dits existants avant la révolution.
- en **bleu** : les lieux dits encore utilisés.
- en **vert** : les lieux dits apparus après la révolution, mais disparus depuis.

**Bac à l'aumône (le)** : Ce nom provient du bac sur l'Oise. Dès 1337, une ordonnance royale autorise les moines, contre un denier et un pain, à faire traverser la rivière aux voyageurs. Le décret du 24 juillet 1655 crée un droit de passage. Le nom du lieu-dit « les terres du Bacq à l'aumône » apparaît sur les plans de 1600.

**Buron (le) ou le Baron** : la présence d'un buron (abri de berger) est probablement à l'origine de ce nom. Ce lieu-dit est situé à la limite de Compiègne, entre la rue du président Roosevelt et la forêt de Compiègne.

**Bernagot (le)** : « Bernagaut » au 18<sup>ème</sup> siècle, l'origine de cette appellation est inconnue. Il est situé entre l'Aisne en rive droite et les cantons de la Terrière et du Condé.

**Bois d'écureuil ou bois de l'écureuil** : ce nom provient probablement d'un bois où se trouvaient de nombreux écureuils, il est situé près de la passerelle sur l'Oise entre Choisy-au-Bac et Longueuil-Annel.

**Bois l'Épine** : l'appellation « l'épine » était attribuée fréquemment à des lieux où les ronces étaient nombreuses. Cet endroit est situé près de l'Oise, vers Le Plessis-Brion, à l'emplacement du 24<sup>ème</sup> canton du cadastre de 1773 dit « la Grosse épine ».

**Bons hommes (les)** : Le nom Bonshommes était généralement attribué aux moines et aux religieux au cours du XII<sup>ème</sup> siècle, c'est à cet endroit que se situait la Bonne Maison, à l'emplacement actuel du château du Francport.

**Bouche d'Oise (la)** : ce lieu-dit est situé près de l'embouchure (confluence) de l'Oise et de l'Aisne



À noter que sur ce plan du cadastre napoléonien, la confluence se situe à l'est de la confluence actuelle. Elle a été déplacée, au 19<sup>ème</sup> siècle pour les besoins de la navigation.

**Buissonnet (le)** : lieu couvert de petits buissons, ce lieu-dit s'étend sur la commune de Compiègne ; il a donné son nom au lotissement des Buissonnets à Choisy-au-Bac.

**Carandeu (le)** : étymologie incertaine. Nom de famille ou déformation de l'appellation « champs au bord de l'eau ». Ce lieu-dit est écrit « camrando » sur un ancien plan.

La suite de cette première partie sera publiée dans un prochain Cosacien.



# CULTURE / LOISIRS



## ATELIER MUSICAL DE L'OISE

L'Atelier musical de l'Oise a adopté un nouveau logo et refondu intégralement son site internet ! Visitez-le en flashant le QRCode !



Le 27 janvier, la **Nuit des conservatoires** version "grande fête" a remporté un vif succès auprès du public venu chanter et danser à la salle polyvalente de Choisy-au-Bac, jouant le jeu des codes vestimentaires des années 80. Les élèves étaient très fiers de mener la danse et d'accompagner les chanteurs !



Nuit des conservatoires 2024  
Atelier jazz et danse collective  
Photos Olivier Dhoury



Le 17 avril, un atelier de **bruitage d'album à la médiathèque**, mené par un professeur de l'Atelier musical, a réuni de jeunes élèves musiciens et des enfants venant découvrir cette activité.

### Quelques concerts à venir :

- **25 mai** : *Olympic Brass* à Margny-lès-Compiègne, pour redécouvrir les airs célèbres utilisés lors de cérémonies d'ouverture des JO
- **2 juin** : la chorale adultes et le chœur de chambre, à l'église de St-Crépin-aux-Bois, mêleront chants d'Europe du Nord, cantate de J.S. Bach et spirituals
- **8 juin** : sur le marché de Compiègne, participation du Jeune chœur et de la classe de chant au concert de "Balkanes", quatuor de polyphonies bulgares a capella, lors du festival *Solstice*
- **21 juin** : *Un petit peu d'exercice*, concert de chœurs d'enfants avec quatuor de clarinettes pour l'ouverture du Festival des forêts à Compiègne
- **29 juin** : **spectacle chorégraphique et musical des élèves et professeurs de l'Atelier musical**, inspiré du ballet *l'Oiseau de feu de Stravinsky*

Les informations concernant tous ces événements et d'autres en préparation seront à retrouver sur le site internet, les différents réseaux sociaux et par voie d'affichage.

Contact : [contact@atelier-musical-oise.fr](mailto:contact@atelier-musical-oise.fr) / Tél : 03 44 40 06 01 / Site internet : [www.atelier-musical-oise.fr](http://www.atelier-musical-oise.fr)  
Facebook : @ateliermusicaloise / Instagram : @ateliermusicaldeloise / You Tube : Atelier musical de l'Oise



## MÉDIATHÈQUE

Depuis le 26 janvier, une annexe de la médiathèque est ouverte pour le plaisir des petits et grands. Vous avez été nombreux à venir découvrir ce nouveau local qui se trouve à l'école primaire des Linières. Vous pouvez venir nous y retrouver le mardi de 16 h 00 à 18 h 00 et le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00.

L'équipe de la médiathèque sera ravie de vous y accueillir et de vous guider dans vos choix de lecture.

Retrouvez quelques dates d'animations sur l'agenda. D'autres seront à venir.

Et contactez-nous pour toute information au 03.44.85.28.65 ou par mail [mediatheque@choisyaubac.fr](mailto:mediatheque@choisyaubac.fr)

N'hésitez pas à vous rendre sur notre portail pour y retrouver d'autres informations [www.mediatheque-choisyaubac.fr](http://www.mediatheque-choisyaubac.fr)

### Agenda :

- 13 mai de 10 h à 10 h 30 des bébés & des signes
- 14 mai de 18 h 00 à 19 h 00 club culture Ado
- 15 mai atelier créatif de 10 h 00 à 11 h 30 à partir de 6 ans
- 22 mai 14 h 30 conférence avec la gendarmerie de l'Oise
- 17 juin de 10 h à 10 h 30 des bébés & des signes
- 18 juin de 18 h 00 à 19 h 00 club culture Ado
- 19 juin atelier créatif de 10 h 00 à 11 h 30 à partir de 6 ans
- 1<sup>er</sup> juillet de 10 h à 10 h 30 des bébés & des signes
- 2 juillet de 18 h 00 à 19 h 00 club culture Ado
- 3 juillet atelier créatif de 10 h 00 à 11 h 30 à partir de 6 ans

# ASSOCIATIONS



## GUIDE DES ASSOCIATIONS 2023 - 2024

Flashez le QR Code ci-contre pour accéder aux guides des associations sur notre site internet.



### SOLEIL D'AUTOMNE

#### Bon anniversaire au SOLEIL D'AUTOMNE

Le samedi 16 mars 2024, l'association, créée le **15 février 1974** par M Delannoy a fêté autour d'un méchoui pantagruélique un club dont l'objet des statuts originaux, paru au journal officiel du 12.3.1974, était de « procurer des moments de détente et des loisirs aux personnes âgées ».

Aujourd'hui, présidé par Jean-Luc Vallard, le club n'impose plus de condition d'âge pour adhérer. Son objet s'est adapté à l'air du temps avec « pour vocation de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres, d'organiser pour ses adhérents des sorties, des activités sportives et de loisirs, de collaborer avec d'autres associations pour coordonner des activités communes ».

Vous pouvez ainsi retrouver ses membres tous les jeudis après-midi à la salle multifonctions, cour de la Mairie de 14h à 18h pour faire des jeux de société ou des loisirs créatifs ou au terrain de pétanque.

Pour bien vieillir en bonne santé physique et intellectuelle, le club organise tout le long de l'année des concours de pétanque, de dictées, de poésies, de photos, des jeux de connaissance ou des challenges de belote, des sorties au théâtre, la fête des anniversaires, des randonnées pédestres adaptées avec Michel Maurey et Michel Morel. Et puis tout naturellement, chaque mois, des repas dansants.

Merci pour cette belle soirée organisée par Jean-Luc Vallard et sa femme, Roseline Saugez, Jean-Pierre Mathieu, Christiane Poillevey, Jacques Thoury, Daniel Saugez, José et Marie-José Lecoq... Et que ceux que j'oublie, veuille bien m'en excuser.

**Au-delà de ses statuts, ce club permet à chacun de ses adhérents de garder l'estime de soi, première prévention contre la perte d'autonomie. Il permet à chacun de rester « ouvert au nouveau », curieux de tout, vivant son vieillissement comme une chance, comme une aventure normale, spirituelle au sens large, en restant en lien avec les autres, en continuant de transmettre. En restant ouvert de cœur et d'esprit. Et surtout, en restant des citoyens à part entière afin de garder une place digne dans notre lieu de vie, Choisy-au-Bac. « Un homme n'est vieux que quand les souvenirs ont pris chez lui la place des rêves ». Je peux vous dire : « Sont loin d'être vieux, ces aînés-là ».**



Le maire, Jean-Luc Mignard



#### Prochaines manifestations du club :

- Le mercredi 15 mai : sortie d'une journée dans la somme avec la visite d'une brasserie et d'une biscuiterie entrecoupées d'un déjeuner/croisière sur la somme.
- Le dimanche 2 juin : Repas de fêtes des Mères et des Pères à la salle polyvalente.

Adresse site internet : [www.soleil-automne.asso-web.com](http://www.soleil-automne.asso-web.com)

# ASSOCIATIONS

## AMICALE DES ANCIENS CONTI ET SES AMIS

Le 17 janvier, la neige et le verglas se sont invités et nous ont posé de gros problèmes. Il a fallu organiser du co-voiturage en dernière minute. Malgré cela, une fois bien installés à la Ferme du Carandeu, le repas s'est déroulé dans la convivialité et l'animation avec les Années Vynils a été au top.

Le 28 février nous sommes partis découvrir St Quentin, son hôtel de ville intérieur Art Déco, sa basilique et son musée des Papillons.

Le 25 mars, le spectacle à Chauny « Toujours un tube » nous a beaucoup plus. Les succès de notre jeunesse revisités par les talentueux danseurs, chanteurs et musiciens nous ont fait revivre de belles années.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 19 avril.



Pour tout renseignement sur l'Amicale des Anciens Conti et ses Amis, contacter Aline TASSIN au 06 14 95 64 19.



## LES AMIS DU FRANCPORT

LE FRANCPORT  
Commune de Choisy-au-Bac  
devant le poste forestier

**Vide grenier champêtre**

**DIMANCHE 5 MAI 2024**  
de 8h à 18h



## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Seul on va vite, ensemble on va loin !  
C'est pour les Z'enfants !!!!

Le samedi 17 février, l'Amicale des Parents d'Elèves a organisé sa soirée annuelle. Une soirée festive à la saveur particulière puisque nous avons profité de l'occasion pour fêter les 10 ans de l'association. Dans un décor de montagne enneigée, 152 personnes sont venues partager une tartiflette préparée par notre traiteur "Mr Tartiflette", suivie d'une farandole de desserts. La soirée a été animée par Johann, Marie, Pierre et Jennifer, et a été émaillée de jeux, tombola, concours qui ont ravis petits et grands. Elle s'est poursuivie sous les néons fluo de la piste de danse.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cet événement. Les 900€ de bénéfices, seront reversés aux quatre écoles de Choisy-au-Bac.



## KARATÉ

Le passage de grades ainsi que la remise des ceintures a eu lieu le 18 décembre dernier. Félicitations aux licenciés qui ont obtenu leur ceinture.

Pour rappel, les entraînements ont désormais lieu à la salle polyvalente (chemin de Clairoux – salle n°1) les :

Lundis de 19h30 à 21h30

Mardis de 17h45 à 19h

Mercredis de 14h à 16h.

Contact : Roger VILLAIN, président du club – 06 83 53 58 66



# ASSOCIATIONS

## COMPIÈGNE CARPE PASSION

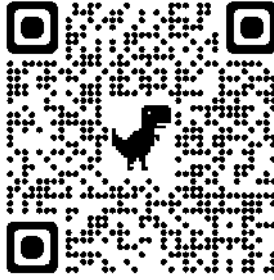
Le 2 juin 2024 aura lieu la journée de la pêche à l'étang de Neuffontaines sur la commune de Cuise-la-Motte.

Vos enfants pourront découvrir la pêche, le matériel pourra vous être prêter pendant cette journée.

Plus d'informations sur l'heure et le déroulement de la journée seront à venir sur la page Facebook Compiègne carpe passion, ou sinon, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [compiegnecarpepassion@gmail.com](mailto:compiegnecarpepassion@gmail.com)



QR code page Facebook  
Compiègne carpe passion



## ARVAL

### Randonnée publique de l'association ARVAL

Dimanche 02 juin 2024 : inscriptions sur place de 8h à 10h30 au parc de la Brunerie à Choisy-au-Bac.

Venez marcher en famille avec vos enfants et petits-enfants et aussi avec vos amis pour partager un bon moment de détente et de convivialité dans notre belle forêt de Laigue.



3 parcours vous sont proposés : 6, 12 ou 15 km avec un balisage de couleur différente par circuit. Pour chacun de ces tracés un point de ravitaillement sera proposé à mi-parcours et une boisson vous sera offerte à l'arrivée.

Les inscriptions sont ouvertes de 8h00 à 10h30 au parc de la Brunerie (Mairie) à Choisy-au-Bac, la participation est de 3€ par personne et gratuite pour les moins de 18 ans.

L'association ARVAL vous attend très nombreux à cette manifestation.

Suivant les mesures gouvernementales ou Fédération, cette manifestation peut être annulée, voir sur le site : <https://www.arval60-rando.com/>

Organise sa

## RANDONNÉE PUBLIQUE Le dimanche 02 JUIN 2024

Rando publique **3 nouveaux circuits balisés 6/12/15 km**

Inscription et départ libre de 8h00 à 10h30'

Au parc de la Brunerie (Mairie) à Choisy-au-Bac

Vous marchez à votre allure

Ouvert à tous, licenciés et non licenciés.

Point de ravitaillement, boisson offerte à l'arrivée.

Participation 3€00 par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements au 06 80 60 61 90 et/ou 06 87 22 70 25



Manifestation  
annulée en cas  
d'alerte orange  
ou rouge



# ASSOCIATIONS




## AS COSACIENNE

### 34<sup>ème</sup> édition de la Randonnée du Muguet !

Comme chaque année, l'AS COSACIENNE a le plaisir de vous convier à sa manifestation annuelle, placée sous le signe du sport, de l'oxygène et de la bonne humeur ...

Retenez bien la date : c'est le 1<sup>er</sup> mai, Fête du Muguet 

... et le lieu :  Parc de la Brunerie à Choisy au Bac

Inscriptions : en ligne sur le site  (adeorun.fr)   
ou sur place de 7h00 à 10h30.  Scannez-moi !

Voici le programme :

**marche** → 4 randonnées en boucle – parcours libres sur circuits balisés :

- \* 'La Familiale' de 5,6 km
- \* 3 boucles de 12, 17 et 22 km pour marcheurs-nordiques et randonneurs

**cyclo** → 4 parcours libres sur circuits balisés : boucles de 30, 60, 90 et 110 km

**vtt** → 3 parcours libres sur circuits balisés : boucles de 17, 40 et 60 km

Venez seul, venez en famille, venez avec vos amis. Venez nombreux !!!

**Food Truck** → Suite à la manifestation sportive, une restauration est proposée sur place



**Appel à bénévoles... Appel à bénévoles... Appel à bénévoles... Appel à bénévoles... Appel à bénévoles... Appel à bénévoles...**

Rien ne peut se faire sans les bénévoles, clé de voûte de toute manifestation !

Aidez-nous, rejoignez l'organisation, inscrivez-vous à l'adresse [randonnee.du.muquet@gmail.com](mailto:randonnee.du.muquet@gmail.com)



## BADMINTON

Compétitions, évènements, le début d'année est toujours dense dans nos clubs sportifs, on en retiendra deux :

- Une journée à Chambly pour assister à une rencontre du Top 12. Le Top 12 étant le championnat Français qui réunit les meilleures équipes nationales.

Chambly champion sortant affrontait le MDMSA (banlieue Rouen) une belle sortie à la rencontre du très haut niveau. En prime une photo avec Delphine Delrue qui fait régulièrement partie des 10 meilleures mondiaux en mixte et qui a gentiment accepté de poser avec nos jeunes compétiteurs, ravis pour l'occasion.

- Et puis bien sûr La Saint Valentin, les 3 et 4 février derniers, notre tournoi emblématique est désormais référent dans le petit monde du Bad régional.

220 joueurs, plus de 300 matchs, d'excellent niveau, avec des retours enthousiastes, des participants concernant le sérieux de l'organisation, la bonne humeur des bénévoles et la qualité de notre buvette... épuisant mais tellement valorisant pour notre Club.

Des évènements en nombre à venir naturellement d'ici l'été, retenez entre autre le Circuit Jeunes à Choisy-au-Bac les 25 et 26 mai prochains, on vous attend à la salle des Linières pour encourager nos champions.

# ASSOCIATIONS



## TIR À L'ARC

### Événements marquants :

- Le **concours de tir en salle à 18 m** s'est déroulé les 16 et 17 décembre au gymnase des Linières dont le mur de tir avait été remis à neuf pour l'occasion avec l'aide des employés municipaux. Il a vu la présence de plusieurs archers de l'équipe de France arc à poulie en vue des qualifications pour les championnats du monde. Son déroulement et les performances obtenues en ont fait un réel succès.



- Traditionnellement, la Compagnie d'arc a fêté le **Saint patron des archers, St Sébastien**, le 21 janvier. Sa célébration a eu lieu lors d'une messe en l'église de la Sainte Trinité, suivie d'un pot de l'amitié au jeu d'arc puis d'un repas convivial à la Ferme du Carandeu.

- La Compagnie d'arc de Choisy-au-Bac a participé comme chaque année, au **championnat d'hiver de la ronde de la Vallée de l'Oise** dont elle fait partie. Ce championnat a vu de nombreux tirs dans les jeux d'Arc environnants (ou Beursault) et s'est terminé le 25 février par de belles rencontres.

- Nous participerons au **Bouquet Provincial de St Maximin** le dimanche 19 mai et défilerons derrière notre drapeau dans cette ville en fête pour l'occasion. Cette journée réunissant plus de 200 compagnies précèdera les tirs du Bouquet qui se dérouleront cet été dans divers jeux d'arc de France.

- Après Gérard Leroy et Patrick Jézéquel, Michel Brouart rejoint les **plus de 50ans d'archerie et de bénévolat** au sein de la compagnie d'arc.



- **Tir à l'oiseau et assemblée générale** du lundi 1er avril : Le **Roi** est Bruno Michel qui a abattu l'oiseau (en bois) à la 5e volée, le **roitelet** est Édouard de Nadaillac à la 14e volée.

Après 38 ans en tant que capitaine de la compagnie d'Arc de Choisy-au-Bac (53 ans d'archerie), Gérard Leroy vient de passer la main. Le **nouveau président et capitaine** est Bruno Michel.



**Renseignement** au 09 79 03 64 75

## CTTCB

Ce 3 mars 2024, le CTTCB a organisé son vide dressing annuel. Nous voulons remercier les exposants et les visiteurs pour leur présence, malgré le mauvais temps de l'après-midi.

Cette année nous avons dû refuser beaucoup d'exposants car les murs ne peuvent pas être poussés ; aussi nous conseillons de prendre contact avec les organisateurs dès la mi-janvier lors du prochain vide-dressing.



Pour la semaine olympique, le CTTCB va se rapprocher de l'école des Linières, afin d'initier les jeunes au tennis de table et peut-être aurons-nous la chance de découvrir des graines de champions comme Alexis et Félix Lebrun à Montpellier.

L'adhésion au tennis de table CTTCB peut se faire toute l'année (renseignements sur notre site [CTTCB.fr](http://CTTCB.fr), ou Facebook cttchoisy ou par courriel [cttchoisy@gmail.com](mailto:cttchoisy@gmail.com)).



# ASSOCIATIONS

## LE DÉFI DU BIEN VIVRE EN FORME

Les Olympiades intergénérationnelles auront lieu le **samedi 25 mai 2024** au Stade Paul Petitpoisson à Compiègne de 10h à 16h30. Des équipes constituées d'enfants, de personnes en situation de handicap et de séniors se rencontreront autour d'épreuves physiques et cérébrales dans le cadre de Terre de Jeux 2024. Les Résidents des Fauvettes participent avec les enfants du Conseil Municipal Jeunes de Choisy-au-Bac !

Il s'agit pour nous de montrer les bienfaits du sport-santé pour tous, quel que soit l'âge et la condition physique et/ou mentale. En effet, nous savons aujourd'hui que 1 heure de sport par semaine améliore notre espérance de vie et sa qualité d'1 an ½ et que 1 heure par jour l'augmente de 3 à 4 ans. Ce sont des chiffres qui parlent d'eux même. Le sport a un effet positif à tous les points sur notre santé (mentale, cardio vasculaire, osseuse, musculaire, mnésique, etc...). Profitons-en tant que nous pouvons !

Cette année, notre association «le Défi du Bien Vivre en Forme» organise, en plus des Olympiades, une fête du sport avec des animations et des démonstrations sportives. Cette manifestation est ouverte à tous. La tyrolienne sera ouverte au public l'après-midi. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous prêter main forte sur cet événement : le vendredi 24 mai après-midi et le samedi 25 mai sur la journée (1 heure, 2 heures, une demi-journée ou la journée entière, tout le monde peut aider selon les possibilités).

Merci à tous les bénévoles qui seront présents et à la municipalité de Choisy-au-Bac qui nous soutient depuis le début de l'aventure ! N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez participer (mail : [bienvivrenforme@gmail.com](mailto:bienvivrenforme@gmail.com)).

*VIVE LES OLYMPIADES INTERGENERATIONNELLES !*

## USCB

**Une récompense méritée, le LABEL ELITE pour l'école de football de l'USCB.**

Le vendredi 15 mars 2024 à 18h, au stade, a eu lieu la remise officielle des Labels Élite masculin et Argent féminin en présence des représentants du District Oise De Football.

Une distinction remarquable obtenue grâce à l'engagement sans faille des éducateurs depuis plusieurs années ! Les labels, décernés par la FFF, représentent une véritable distinction en matière de structuration et de développement d'un club tel l'USCB. Ils viennent récompenser le travail de qualité réalisé auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes (U6 à U19). Le label Elite est la plus haute distinction à ce niveau. Bravo au club.



Le maire, Jean-Luc Mignard



**LES OLYMPIADES** <sup>3<sup>e</sup> EDITION</sup>  
INTERGÉNÉRATIONNELLES PAR ÉQUIPES

**SAMEDI 25 MAI 2024** STADE PAUL PETITPOISSON  
de 10h A 16h30 A COMPIÈGNE

BUVETTE & RESTAURATION



20<sup>e</sup> ANNÉE  
DU JEUNE  
24

ANIMATIONS / DÉMONSTRATIONS

NOMBREUX ATELIERS SPORTIFS

OUVERT À TOUS [bienvivrenforme@gmail.com](mailto:bienvivrenforme@gmail.com)

NOUS SUIVRE



# INFORMATIONS



## UN MOT DE L'OPPOSITION BIEN VIVRE À CHOISY-AU-BAC

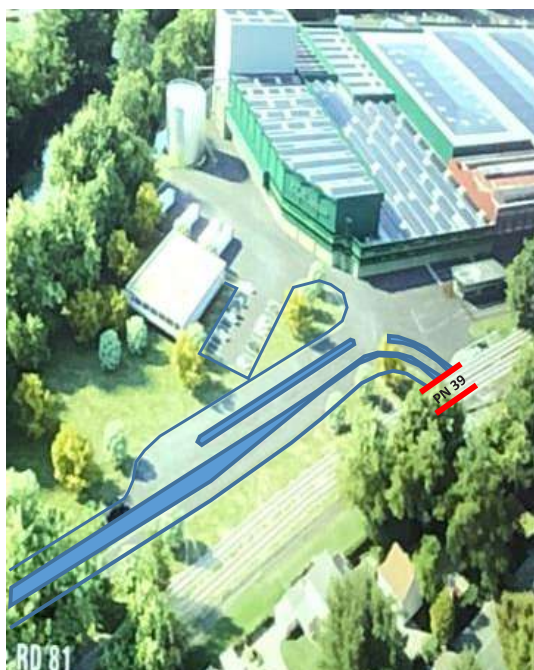
Au-delà du crève-cœur représenté par l'incendie du complexe André MAHÉ pour les utilisateurs de cette superbe structure, vous êtes nombreux à poser des questions sur les tergiversations de sa reconstruction.

Nous avons été associés au démarrage de la réflexion. Nous avons donc proposé la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) à laquelle la commune était actionnaire afin de pouvoir profiter d'une aide à Maitrise d'Ouvrage immédiate. Nous avons également conseillé d'avoir recours à un marché de conception/réalisation, aujourd'hui dénommé "marché global de performance". Certes il était important d'intégrer dans le projet les problématiques de transition écologique. Évidemment nous étions parmi ceux qui considéraient comme une aubaine de concentrer dans un même bâtiment le sport et la culture. Par contre nous pensions que cette solution serait phasable afin d'éviter d'alourdir notre dette si fragile jusqu'en 2028. A l'inverse le projet a évolué et il est devenu grandiose. Plier aux exigences du Syndicat Intercommunal à Vocation Culturel (SIVOC), l'atelier musical de l'Oise, ne doit pas mettre en péril nos finances communales. D'autant que ce syndicat n'amène aucun fonds propre et que son fonctionnement est assuré par nos impôts et une grosse subvention du Conseil Départemental.

Dans la presse à la mi-mars cette reconstruction était estimée à 8,8 M€ ttc avec option. Au regard de nos premières analyses, ce chiffre sera plus prêt des 10 M€ ttc pour un remboursement des assurances de 2 M€. La Municipalité table sur d'hypothétiques subventions alors que l'État annonce des économies drastiques pour enrayer la dette de la France. En plus nous avons eu vent de la mutualisation de 2 grosses structures sur l'ARC, la piscine de Compiègne et une salle de danse à Margny les Compiègne qui vont mobiliser des fonds publics.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de nos politiques et des pouvoirs publics quant à l'étude du franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la construction du Canal Seine Nord Europe. Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé que la motion sur la dangerosité du passage à niveau (PN39) à Clairoix soit relayée auprès du nouveau 1er Ministre. Lors d'une réunion sur l'évolution du site Confluences en février (Ex Continental), nous avons découvert un plan qui montre que toute la circulation va être ramenée sur notre commune et que ce PN39 sera encore plus dangereux. Il va falloir bouger si nous voulons être entendus !

En effet le projet de franchissement de la voie ferrée à Clairoix a autant de légitimité que le pôle gare à Compiègne, que la trémie à Margny-lès-Compiègne ou que la passerelle sur l'Oise reliant l'ex école d'état-major à la gare ou que le barreau Creil-Roissy...



## L'ATELIER MUSICAL, UNE INFRASTRUCTURE UTILE À NOTRE COMMUNE

Le projet d'insérer l'Atelier Musical dans le complexe André Mahé s'inscrit dans les mesures d'économie recherchée en permettant de garder cette structure culturelle à Choisy-au-Bac dans des conditions d'accessibilité et de baisse drastique des coûts de fonctionnement que supporte la commune. L'Atelier musical est avec nos associations un pôle d'attractivité et de dynamisation qui incitent les familles avec des enfants à venir s'installer dans notre commune. Cette réalisation sera mutualisée en permettant ainsi à nos associations de s'insérer dans les locaux créés à cet effet. En partie, son financement (la part communale restante) est prévu par la vente des locaux actuels. Cette structure intercommunale démontre à nos partenaires le rôle communautaire de ce nouveau complexe et, à ce titre, est un des leviers principaux pour être subventionné par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département pour réaliser un complexe fonctionnel, économique, culturel et sportif. Une mixité géographique qui renforce et perpétue la vie associative et fait de Choisy-au-Bac un pôle d'attractivité.

### EFFECTIFS DU SIVOC ET DES ASSOCIATIONS QUI OCCUPAIENT LE COMPLEXE SPORTIF ANDRÉ MAHÉ

	AÏKIDO	ALPA CB	ATELIER MUSICAL DE L'OISE	CTTCB	JUDO CLUB	KARATÉ CLUB	TENNIS CLUB	TOTAL
<b>Nombre de Cosaciens</b>	23	76	97	14	78	14	122	424
<b>Nombre résidents ARC (hors Cosaciens)</b>	2	38	172	3	37	0	121	373
<b>Nombre résidents hors ARC</b>	0	40	142	6	77	3	128	396
								1193



Le maire, Jean-Luc Mignard

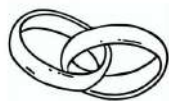
# ÉTAT-CIVIL

## Naissances

Maïna GEORGES 27 janvier 2024  
Maé LAHAYE DÉCAMME 03 février 2024



*La municipalité leur souhaite la bienvenue et tient à féliciter leurs parents.*



## Mariage

Martin ORY-LAVOLLEE et Marie GIROT de LANGLADE 06 avril 2024

*La municipalité leur souhaite ses meilleurs vœux de Bonheur.*

## Décès

Christian ZING	78 ans	26 décembre 2023
Georges CARRIÈRE	71 ans	02 janvier 2024
Catherine ADHEMARD	68 ans	08 janvier 2024
Marcel ALEMAN	92 ans	18 janvier 2024
Guy BOULANGER	86 ans	24 janvier 2024
Etienne THOMAS	87 ans	26 janvier 2024
Louise CAPEL	94 ans	31 janvier 2024
Monique LABIE	89 ans	09 février 2024
Andrée HOTTIN	84 ans	20 février 2024
Loïc THOREL	45 ans	26 février 2024
Bruno KEIRE ACCENIKOW	65 ans	12 mars 2024
Jean NORMAND	86 ans	18 mars 2024
Charles GOBIN	85 ans	19 mars 2024
Joël FEUILLETTE	73 ans	30 mars 2024




*La municipalité s'associe à la peine des familles et souhaite bon courage à toutes les personnes touchées par ces décès.*



**Les familles ne souhaitant pas publier leur événement n'apparaîtront pas ici.**

# AGENDA

## MAI 2024

- 1<sup>er</sup> mai : Randonnée du Muguet organisée par l'AS Cosacienne, départ au Parc de la Brunerie.
- 5 mai : Vide grenier de 8h à 18h par les Amis du Francport, aire devant la maison forestière du Francport, route du Mont Renard.
- 8 mai : Victoire 1945. Rassemblement Monument aux Morts à 10h45 – Cérémonie 11h00 + stèle Brunerie. 
- 14 mai : Bus pour l'Emploi, de 14h à 16h45 sur le parking de la salle polyvalente.
- 17 mai : Café-rencontre aux écoles à 16h30, par l'APE.
- 22 mai : Conférence « La Loi par la Gendarmerie Nationale » à 14h30 à la Médiathèque.
- 25 mai : Réception du variété, USCB.
- 26 mai : Concert musique celtique en l'Eglise de la Sainte Trinité à 17h, entrée libre.
- 28 mai : Réunion publique « accompagnement des personnes en fin de vie » à 18h dans la salle du Conseil.

## JUIN 2024

- 2 juin : Randonnée de l'ARVAL, 3 circuits 6/12/15km, inscription et départ libre de 8h à 10h30 au parc de la Brunerie à Choisy-au-Bac. 3€ par personne et gratuit pour les moins de 18 ans.
- 2 juin : Repas fête des mères et des pères du Soleil d'Automne à la salle polyvalente (et 50 ans du club ?).
- 8 juin : Hommage aux morts en Indochine. Rassemblement Monument aux Morts à 10h45 – Cérémonie 11h00. 
- 18 juin : Appel du 18 juin. Rassemblement au Monument aux Morts à 18h30. Cérémonie à 18h45. 
- 21 juin : Fête de la Musique.
- 29 juin : Fête des Ecoles par l'APE. L'ensemble des bénéfices sera reversé aux écoles, pour les aider à financer leur projet.



### Mentions légales

Cosacien - Bulletin municipal n°135 - Directeur de la publication : Jean-Luc Mignard - Rédaction, conception : associations, conseillers, services municipaux, Service communication TD - 2 rue de l'Aigle 60750 Choisy-au-Bac - Impression : ARC - Illustration : associations, conseillers, services municipaux, Freepik - Paru en avril 2024 - Imprimé à 1750 exemplaires. Tél : 03 44 85 33 00 Site internet : [www.choisyaubac.fr](http://www.choisyaubac.fr) Facebook : <https://facebook.com/ChoisyauBac/>